



## BULLETIN D'INFORMATION

### DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 4 février 2014

#### **LEADER PRICE SAINT BENOÎT : LA DIRECTION VEUT INTRODUIRE LA MODULATION DES HORAIRES**

La direction du Leader Price de Saint Benoît avait annoncé aux délégués qu'elle avait l'intention de mettre en place la modulation du temps de travail dans son magasin.

Depuis le lundi 3 février, elle a imposé à deux caissières de passer de 35 à 39 heures pour expérimenter son nouveau système, mais devant les interrogations des déléguées du personnel, elle s'en est arrêtée là... pour l'instant.

Si elle décidait d'étendre sa nouvelle organisation aux dix caissières, cela se traduirait inmanquablement par une dégradation des conditions de vie et de travail de celles-ci. En effet ces dernières devraient faire une croix sur leurs horaires réguliers et devraient se plier aux horaires modulables : 40 heures une semaine, quinze ou vingt heures la suivante, au gré des horaires décidés par le patron en fonction de la variation de la fréquentation du magasin par la clientèle. Avec pour conséquence une vie personnelle dépendant totalement des décisions du patron et de ses intérêts, des effets certains sur la santé des salariées, et aussi une remise en cause du paiement des heures supplémentaires.

La modulation des horaires, c'est pour les salariés être corvéable à merci. Les employées de Leader auraient bien raison de s'y opposer !

#### **FERMETURES DES STATIONS ESSENCE : LES TRAVAILLEURS N'Y ONT RIEN GAGNÉ**



Les rodomontades du gouvernement sur les marges des pétroliers ont fait long feu. Après 4 jours de fermeture des stations, ces derniers sont assurés que l'Etat ne touchera pas à leurs marges et même que celle-ci pourront continuer comme par le passé à augmenter.

Dans ce qu'on nous a présenté comme une « grève » des stations essence, il ne s'est agi à aucun moment d'une grève des employés de ces stations, mais d'une décision des gérants de les fermer « en solidarité avec les compagnies pétrolières », à savoir leurs fournisseurs.

Les patrons des stations service ont prétendu agir au nom des intérêts de la population et des salariés des stations, et, sous ce prétexte, ils les ont embarqués dans la manifestation devant la SRPP.

[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

Mais les intérêts des salariés et des patrons ne sont jamais les mêmes. Les patrons sont venus défendre les leurs. Quant aux salariés rien ne garantit que leurs emplois ne seront pas un jour ou l'autre menacés.

Enfin il n'est pas dit que les gérants des stations leur paient ces jours d'inactivité forcée. Là-dessus, on peut dire que ça manque de transparence !

## **TOUR DE PASSE-PASSE GOUVERNEMENTAL**

Pour faire passer la pilule de l'ANI, le gouvernement avait tendu la sucette d'une participation généralisée des patrons au financement des mutuelles. C'est d'ailleurs un des arguments qu'avaient mis en avant les syndicats signataires tels la CFDT pour cautionner le texte présenté par le gouvernement et soutenu par le patronat.

Mais aujourd'hui, retour de bâton, le gouvernement a décidé que cette contribution du patronat serait considérée comme un avantage en nature concédé aux salariés... et à ce titre imposable alors qu'elle ne l'était pas jusqu'à présent.

Un cadeau empoisonné en quelque sorte !

## **CICE...ST PAS UN CADEAU, QU'EST-CE QUE C'EST ?**

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi du gouvernement va rapporter 96 millions d'euros en 2013 et 144 millions d'euros en 2014 aux patrons de la Réunion, d'après les calculs effectués par l'ordre des experts comptables.

Un joli pactole que vont empocher les entreprises sans que cela ne s'accompagne d'aucune embauche supplémentaire. Pourquoi les patrons embaucheraient-ils puisque le gouvernement ne les y contraint pas en échange des cadeaux qu'il ne cesse de leur apporter sur un plateau ?

## **DE L'ARGENT, IL Y EN A DANS LES POCHEs DU PATRONAT !**

240 millions de plus dans l'escarcelle du patronat et nos élus n'y trouvent rien à redire. Mais 30 millions qui seraient nécessaires à la climatisation des salles de classe serait une dépense insupportable pour la Région !

Pourquoi ne demande-t-elle pas au gouvernement d'affecter une partie des 240 millions à cet investissement qui améliorerait immédiatement les conditions de travail de dizaines de milliers d'élèves et de lycéens.

## **TEREOS AVIDE DE PROFITS**

Le groupe Tereos a annoncé le 22 janvier dernier qu'il s'apprêtait à prendre le contrôle de 50 % des actions de l'amidonnerie indonésienne Redwood Indonesia

Un groupe qui transforme actuellement 330 000 tonnes de maïs par an et commercialise de l'amidon natif et des sirops de glucose, majoritairement destinés au marché domestique, de la farine de gluten et des produits pour l'alimentation animale à base de gluten. Intéressant pour Tereos qui vise le marché indonésien fort consommateur de sucre et qui compte 250 millions d'habitants !

[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

Tereos ne va pas s'implanter en Indonésie pour développer l'emploi, puisque les usines de production d'amidon et de sucre existaient déjà. Non, elle rachète uniquement l'existant pour augmenter la masse de ses profits.

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.  
Venez nombreux !